

Mobilité des marchandises : vers une alternative plus durable ?



Septembre est le mois de la rentrée. Vous avez été nombreuses et nombreux à courir les magasins ou les sites en ligne pour acheter différents articles. Imaginez le chemin parcouru par ces marchandises depuis le pays où elles ont été produites jusqu'à vous.

En Wallonie, 80% des marchandises sont acheminées par camion. Pourtant, dans certains cas, des alternatives existent et sont moins polluantes. La Wallonie les soutient en encourageant notamment l'intermodalité.

L'intermodalité consiste à allier deux modes de transport ou plus pour acheminer une marchandise d'un point d'origine à sa destination.

Chaque mode de transport présente des avantages pour le transport de marchandises. Il faut les envisager de manière complémentaire et non comme concurrents afin de trouver la mobilité la plus intéressante pour chaque marchandise. Être efficace, c'est trouver la bonne combinaison entre les différents modes de transport en fonction de chaque cas.

En 2019, de nombreuses marchandises ont été acheminées en Wallonie en recourant au transfert modal. Ainsi, près de 120 000 conteneurs ont été transportés grâce à l'intermodalité fluviale et 150 000 conteneurs grâce à l'intermodalité ferroviaire. Le transport fluvial et le transport ferroviaire sont les deux alternatives terrestres à la route les plus développées en Wallonie. Si l'on se rapporte à la tonne transportée, ils consomment également moins d'énergie fossile et émettent moins de CO₂. De plus ces deux modes de transport subissent très peu d'accidents et contribuent à réduire les embouteillages.

L'unité de transport intermodal par excellence est le conteneur. Un conteneur standard de 20 pieds mesure près de 6 mètres de long sur 2,5 mètres de large et 2,5 mètres de haut.

En Wallonie, un porte-conteneurs fluvial peut prendre en charge jusqu'à environ 150 conteneurs et un train peut quant à lui tirer près de 100 conteneurs.

Toutes les marchandises n'ont pas nécessairement besoin de conteneurs pour être transportées. Transports ferroviaire et fluvial acheminent la plupart des marchandises en vrac ou en citerne telles que des matériaux de construction, des céréales, des produits chimiques ou métallurgiques...

*Rendez-vous l'année prochaine pour une incursion plus longue
dans le secteur du transport de marchandises !*